

Questions du public

20 mai 2021

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Dans le cadre des communications, nous avons proposé aux habitants de faire remonter leurs questions par mail puisque, malheureusement, nous ne pouvons pas avoir de public jusqu'à la fin du Conseil municipal. Nous avons reçu trois questions. Je vais vous les lire et puis, on va apporter des réponses oralement et de toute façon, on fera aussi une réponse écrite aux personnes, parce qu'elles ne sont peut-être pas connectées sur YouTube à cette heure-ci.

Il y avait une question d'un habitant : « quel est l'état d'avancement de l'esquisse de la chronovélo 4 entre Grenoble et Eybens ? ».

M. Henry REVERDY : Monsieur Ferrari, tout à l'heure, nous a donné déjà une partie de la réponse. Les services de la Métropole et du SMAG ont commencé à travailler sur une esquisse sur l'avenue Jean Jaurès. Ils doivent nous proposer d'ici mi-juillet un temps de travail avec les élus de la ville de Grenoble et la Métropole sur le sujet et je pense qu'on retournera vers le collectif piéton/cycle plutôt à l'automne, une fois qu'on aura commencé à travailler dessus.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

Une question d'une habitante : « Depuis plusieurs mois, dans le parc des Ruires, des personnes se permettent de faire des feux d'artifice pendant la nuit et à plusieurs reprises et ceci, plusieurs fois par semaine. Depuis aujourd'hui, en plein jour, directement tirés du jardin des enfants. Que pensez-vous faire ? ».

Xavier, peux-tu apporter des éléments ?

M. Xavier OSMOND : Oui, on peut apporter des éléments de précision là-dessus.

Nous avons eu connaissance de tirs de feux d'artifice dans le secteur des Ruires qui est un effet d'entraînement de cette mode qui s'est développée, malheureusement, dans certains quartiers de l'agglomération. Sur les rapports qui nous ont été donnés par la gendarmerie et la police municipale, nous avons eu un tir en février, un le 09 avril, rue de la Boétie, avec intervention de la gendarmerie et un a été signalé le week-end dernier au parc des Ruires en fin de journée, à 17 heures 30, mais personne n'a été trouvé par la gendarmerie.

Chaque fois qu'elles sont appelées, les forces de la gendarmerie interviennent dans la limite de la disponibilité des patrouilles. Elles sont bien averties de cette thématique et de cette problématique qui touche plusieurs secteurs sur lesquels les forces de gendarmerie interviennent.

Nous devons rappeler aux habitants, dès qu'ils entendent ces tirs, qu'ils doivent les signaler et appeler le 17 et faire intervenir les forces de gendarmerie immédiatement. Après, il est compliqué, dans certains quartiers, d'arriver à interpellier les personnes puisqu'elles s'enfuient. Elles font un tir de 10 ou 20 secondes et s'enfuient assez rapidement.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Merci.

On fera, là aussi, un retour par écrit à la personne puisqu'elle nous a contactés par mail.

Une dernière question d'un habitant : « Je souhaiterais que lors du prochain Conseil municipal soit abordé le problème du déploiement de la fibre sur la Commune et savoir pourquoi la Métropole est si laxiste sur ce déploiement à Eybens, en particulier sur le clos d'Eybens ».

Béatrice ?

Mme Béatrice BOUCHOT : Sur le clos d'Eybens qui est en fait rue des Javaux, après des informations techniques auprès de SFR très récemment suite à la question posée par cet habitant, il semblerait qu'il y ait, rue des Javaux et impasse des Javaux, 61 foyers déployés sur toute la rue et les adresses restantes sont en cours de déploiement. Il n'y a pas eu de signalement particulier sur cette rue concernant des problèmes éventuellement techniques de la part de SFR.

Concernant la partie projet métropolitain, nous avons régulièrement des réunions avec la Métropole sur le sujet et SFR. La dernière en date est du 10 mai, donc, c'est très récent où SFR nous a annoncé un pourcentage de 74 % de couverture de la fibre sur la Commune par rapport au 61 % de décembre 2020. Une petite augmentation de 13 %.

Ils nous ont annoncé 74 % en considérant qu'il y a 6 000 foyers à fibrer alors que d'après nos services techniques de la Ville et les informations de la Métropole, il semblerait qu'il y ait moins de foyers à déployer que ce qu'a compté SFR. Nous avons peut-être une couverture plus importante. Nous estimons être à plus de 80 % et SFR nous dit qu'ils sont à 74 %. Nous sommes entre les deux et personne ne détient l'information exacte. Malheureusement, nous n'avons aucun moyen de vérifier. Nous nous basons sur le PLH en termes de nombre d'habitations. On se base sur le nombre d'entreprises également puisqu'il n'y a pas que les prises des particuliers. Il y a aussi les personnes morales. Nous sommes entre 5 000 foyers habitants, plus 440 personnes morales alors que SFR compte 6 000. Résultat : on est entre 74 % et 85 % de couverture au 10 mai de cette année.

SFR avait annoncé une couverture de 94 % fin 2020 qui n'est pas atteinte. Ils pensent pouvoir le faire fin 2021 sachant que la réglementation légale prévoit une couverture fin 2022. Si on finit la couverture fin 2021, on sera content.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Cela clôt cette phase de questions, d'interpellations des habitants...

Monsieur Paliard.

M. Philippe PALIARD : J'ai une petite question sur l'organisation des élections des 20 et 27 juin. Je voudrais savoir, comme il y a deux scrutins en même temps, comment ce sera organisé. Y aura-t-il deux urnes séparées ? Deux fois plus d'assesseurs ? Le dépouillement sera-t-il simultané ou l'un après l'autre ? Faudra-t-il deux fois plus de personnes qui dépouillent ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : C'est ce que j'avais précisé en réunion des Présidents. On fera une réunion d'information, avec vous aussi, pour expliquer comment fonctionne un bureau, parce que ce sont les premières élections qu'on tiendra, pour les nouveaux élus, et montrer les schémas des bureaux de vote.

Effectivement, il y aura deux urnes différentes, deux tables de décharge différentes pour ne pas mélanger les enveloppes et les bulletins sinon ce sera vraiment source d'erreurs. On peut mutualiser les isolements. Nous avons le droit d'avoir un seul Président par bureau à partir du moment où on est dans la même pièce et un même secrétaire. Et donc, il faudra plus de monde, plus d'assesseurs d'où mon appel en début de Conseil municipal. Il faudra aussi plus de scrutateurs.

Côté bureau, du fait des contraintes sanitaires, on peut l'annoncer là, mais on va écrire à tous les électeurs concernés prochainement, pas trop tôt pour que l'information reste bien en mémoire, les deux bureaux qui se tiennent habituellement au niveau des Ruives, à la fois dans l'Illade et dans le restaurant scolaire de l'école se tiendront dans le gymnase Journet. Il y a de l'espace. Cela permettra de pouvoir s'étaler et de bien respecter les contraintes sanitaires.

Au niveau de Bel air, le bureau qui se tient habituellement dans le préau de l'école, on le mettra aussi dans le gymnase qui est juste à côté. Cela ne perturbera pas beaucoup.

Pour les autres endroits, on a réussi à faire. On sera obligé de dédoubler un bureau. C'est le bureau qui se tient habituellement à la Mairie dans la salle de réunion du fond qui est trop petite. Donc, on mettra un scrutin dans la salle des mariages et un scrutin dans la salle des réunions qui est en face. Par contre, du fait qu'on n'est plus dans la même pièce, on est obligé de faire deux bureaux séparés et donc, deux Présidences.

Pour le dépouillement, suivant le nombre de personnes, le nombre de scrutateurs, on arrivera peut-être à faire deux tables en parallèle pour dépouiller à la fois les régionales et les départementales. Sinon, on le fera séquentiellement et ce sera plus long. On verra en fonction des forces vives qui viendront nous appuyer.

Et puis, la constitution des bureaux est toujours en cours. Il nous manque encore quelques personnes en termes d'assesseurs et de secrétaires. On verra comment on arrivera à se tenir, mais très prochainement, on fera une réunion tous ensemble pour présenter les bureaux. Pour les plannings, les gens s'arrangent avec leurs suppléants, mais savoir qui est avec qui, dans quel

bureau et aussi l'agencement spatial des bureaux et répondre aux questions quant à la tenue du bureau, le dépouillement, les règles, etc.

Je vous remercie pour ce Conseil. C'était vraiment un plaisir de faire enfin un Conseil municipal en présentiel. Il fait un peu frais. Nous en sommes désolés. C'est le gymnase qui est ainsi. J'espère que la prochaine fois, ce sera en salle du Conseil. Nous n'avons pas pu le faire une seule fois depuis le début de ce mandat.

Merci beaucoup. Je vous souhaite une bonne soirée et à très bientôt.